

AGGLOMÉRATION, CIVISME

Opération «Bien vu»

Chaque année, des usagers vulnérables sont impliqués dans des accidents de la circulation à cause d'une mauvaise visibilité. L'agglomération boulonnaise s'engage dans une campagne de prévention « Bien vu » avec la pose de réflexite.

Publié le 03 novembre 2023

La Communauté d'agglomération du Boulonnais, engagée pour une mobilité durable sur son territoire, facilite la pratique des déplacements doux via la création de pistes cyclables et de stationnements de vélos. Les usagers de vélos et de trottinettes électriques, sont donc de plus en plus nombreux sur le territoire boulonnais. Ces nouveaux modes de déplacements nécessitent **une vigilance particulière en termes de visibilité**, qui en période hivernale peut parfois être limitée. En effet la visibilité se réduit à partir de 17h00 et le taux d'accidentalité augmente.

C'est pourquoi la Communauté d'agglomération du Boulonnais et ses partenaires, dans le cadre du CISPD*, relancent le programme d'actions « Bien vu » qui se déroulera de décembre 2023 à janvier 2024 et se décline en 3 volets :

Opération de contrôle et sensibilisation des usagers de la route
Avec des contrôles organisés par la CAB, la gendarmerie Nationale, la police nationale et les polices municipales de 17h00 à 19h00 afin de les sensibiliser à la visibilité :

- pour les automobilistes : Importance d'avoir des feux fonctionnels, vitres désem-buées, garder les distances et respecter la priorité aux piétons
- pour les piétons : conseils pour rester visible, respecter la signalisation
- pour les usagers des nouveaux modes de déplacement : porter un gilet rétroréflé-chissant, installer un avertisseur sonore, porter un casque et respecter la règlemen-tation. Pas de sanction lors de ces contrôles mais une recommandation de mise aux normes avec délais, des kits de visibilité seront remis aux piétons, cyclistes et utilisateurs de trottinettes, ...

Sensibiliser les élèves de 6ème et 5ème des collèges du territoire :

Les collégiens en classe de 6ème et de 5ème des 12 collèges publics et privés du territoire participeront à l'action « Bien Vu ». Les professeurs d'arts plastique seront associés au projet afin d'aider les élèves à customiser leur sac avec des bandes rétroréfléchissantes haute visibilité.

Actions de sensibilisation grand public via des ateliers

Dans ce programme d'actions, l'outil privilégié mis à disposition des partenaires est la « reflexite » (bandes autocollantes de haute visibilité qui renvoient la lumière à sa source) qui permet de passer d'une visibilité de 15m sans dispositif à 200m une fois collée sur le support. En parallèle des flyers, « des tutos » en ligne ont été créés pour savoir comment customiser et où placer ces bandes sur les sacs à dos, les trottinettes, les vélos et casques.

Consultez dès maintenant le programme des actions de l'opération "Bien vu" sur le territoire boulonnais (https://www.calameo.com/read/000006752304e0f4abfbb)

Communauté d'agglomération du Boulonnais
www.agglo-boulonnais.fr

(https://www.facebook.com/Com.Agglo.Boulonnais)
(https://twitter.com/aggloboulonnais)
(https://www.youtube.com/c/aggloboulogne)
(http://instagram.com/aggloboulonnais)
(https://www.linkedin.com/company/communaut%C3%A9-d-agglom%C3%A9ration-du-boulonnais/)

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BOULONNAIS

1, bd du Bassin Napoléon
BP 755
62321 Boulogne-sur-Mer
Tel : 03 21 10 36 36

@ NOUS CONTACTER

LETTRE D'INFORMATION

Votre courriel:

Saisir une adresse e-mail valide

✓JE M'INSCRIS

› ARCHIVES › DÉSINSCRIPTION

- PLAN DU SITE
- MARCHÉS PUBLICS
- ACCESSIBILITÉ
- MENTIONS LÉGALES
- PROTECTION DES DONNÉES
- OFFRES D'EMPLOI
- GESTION DES COOKIES

https://www.agglo-boulonnais.fr/information/actualites/operation-bien-vu-1601?